Contexte :
Suite à un différend sur l'approche réductrice du maître d'œuvre qui me semblait être, à terme, préjudiciable au maître 'ouvrage, ce travail d'investigation sur la méthode pour définir une stratégie n'a pas été finalisé.
Voici mes remarques pour la sincérité d'un travail suivi des premières investigations sur la stratégie

DOCUMENT DE TRAVAIL 2010 DEVELOPPEMENT DE LA FILIÉRE BOIS DU PAYS BOULONNAIS

Note rapide à l'intention de l'équipe du Maître d'œuvre de l'étude

"Je ne m'y retrouve pas !
Quand j'ai reçu le début du nouveau texte d'Isabelle –qui fait un important travail d'essai de restructuration des enjeux- j'ai senti que les changements dans la dénomination et la structure de ces enjeux, caractérisant la partie "positionnement" de la stratégie, risquaient de nous poser des problèmes de cohérence avec la partie "Actions"
Seuls deux des cinq enjeux étant rédigés au 25 oct., j'attendais la suite (reçue ce soir 01/11/2010) pour comprendre la cohérence de l'ensemble et voir s'il était possible et opportun d'intégrer des informations ou des points de méthode pouvant aider les décideurs à… décider.
Les cinq nouveaux enjeux du texte du 25 octobre sont devenus quatre, l'enjeu "filière courte" étant devenu une action spécifique de l'enjeu "Développer une culture Bois". Il faut –désolé pour Isabelle qui a tiré avec acharnement tout ceci- faire tout de même quelques pirouettes pour rendre cohérent les titres des enjeux avec certains items inscrits sous le chapitre leur correspondant (voir notamment le premier enjeu).
1/ je ne comprends pas pourquoi on change les enjeux sans au moins justifier le changement car nous avons présenté une liste structurée d'actions et de moyens :
à la dernière réunion avec le COPIL (comité de pilotage
et dans le recto verso A3 basé sur les 4 enjeux correspondant principalement aux groupes de travail.
P. m'avait bien précisé qu'il avait fait valider une stratégie basée sur les 4 enjeux (dans leur première version : celle découlant du diagnostic et de l'ensemble des priorités, actions, moyens).
2/ Cette façon de travailler pour boucler coûte que coûte est préjudiciable à la qualité du rendu. On ne peut de façon quasi spontanée compenser un travail qui n'a pas été fait en amont, c'est ma conviction.
Y-a-t-il un pilote dans le dossier ?
La capacité de chacune et chacun ne fait pas une équipe !
Désolé je n'ai pas envie de moraliser mais je trouve qu'il y a qq qui cloche… je n'ai pas le temps de décrypter et proposer, veuillez donc excuser la forme de mes raccourcis, leur contenu est sincère, je n'ai pas envie que vous soyez critiqués et dévalorisés par le final de cette étude et c'est ce qui risque d'arriver si le tir n'est pas rectifié.

Contribution JLR

Premier Jet
11 octobre 2010

Table des matières

Avertissement :
Dans la suite du texte, sauf indications contraires, seront libellées :

- ***"L'ÉTUDE" la dénomination "Étude d'identification des potentialités de la filière bois du Pays Boulonnais" sera libellée ;***
- ***"FILIÈRE" la dénomination "filière Forêt/Bois du Pays Boulonnais".***

Tous les éléments de L'ÉTUDE et de son impact ne sont pas repris. Seuls ceux qui sont utiles à la dimension "STRATÉGIE" de L'ÉTUDE, sont pris ici en compte.

1 CONTEXTE DE L'APPROCHE STRATÉGIQUE PRÉVUE DANS L'ÉTUDE

1.1 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'INTERVENTION DU PAYS

1.1.1 LE CHAMP RELATIONNEL

L'essence même de la structure porteuse du projet "un Pays" (territoire de projet : LOADT 1995 et Loi Voynet 1999 et adaptation SRU Grenelle etc.) implique une approche collaborative, partagée, partenariale, entre les intercommunalités -et plus largement la sphère publique impactant la vie du territoire concerné- et la société civile.

Paraphrasant ce qui est dit pour l'agriculture, si le devenir de l'activité Bois/forêt dépend actuellement principalement de stratégies nationale, européenne.et plus largement internationale, une intervention locale est possible et nécessaire pour retrouver la maîtrise des intérêts collectifs permettant aux acteurs publics et privés du territoire d'être à l'initiative… d'agir plutôt que de subir.

On comprend que si des mesures élaborées, comprises et décidées collectivement ne peuvent être portées que par des acteurs ayant effectivement des compétences dans le domaine "Forêts/Bois", le Pays, qui agit plus dans "le relationnel", la superstructure, que dans l'opérationnel, visera à développer une intelligence collective et une recherche de moyens ayant pour objectif générique :

> ***l'augmentation de la capacité de tous les acteurs du Pays Boulonnais1 à agir, dans une logique de Développement Durable, pour la valorisation des potentialités de la filière Forêt/Bois principalement en "circuit court".***

L'ÉTUDE est un premier pas s'inscrivant dans cette démarche.

1.1.2 RELATION D'INCLUSION[2]

L'échelle territoriale du "Pays", les différents contextes filières bois/forêt (mondial, national et régional [Nord-Pas de Calais]), la période dans laquelle a été prise l'initiative de lancer l'étude font que le caractère principal de la stratégie de la FILIÈRE ne peut se penser **qu'en complémentarité avec l'existant, que s'enchâssant** dans les autres dispositifs du même type (principalement sur le Nord-Pas de Calais et la Picardie mais aussi sur la France et l'Europe)

Ainsi il serait contre-productif de penser la stratégie de la filière indépendamment du contrat filière passé entre les 2 Régions (Nord-Pas de Calais et Picardie) et Nord Picardie Bois. Au contraire la création d'une synergie positive, entrainant une économie de moyens, est prioritaire. Ceux qui piloteront par exemple la définition de la charte forestière ou la collecte et la restitution des informations sur la ressource, devraient s'engager, au-delà d'une simple présence, dans le travail initié par Nord Picardie Bois.

1.1.3 PRAGMATISME ET VISION D'AVENIR

Il y a de quoi faire immédiatement !

Il y a aussi encore de nombreuses questions à approfondir : passer d'une idée d'action à une identification de tous les facteurs qui vont assurer sa réussite prend toujours beaucoup de temps.

Or il est primordial d'engager des actions reconnues "consensuelles" et correspondant à des chances (une chance = *couplage d'atouts* des opérateurs concernés *avec les opportunités* saisissables de l'environnement : c'est le cas par exemple pour des actions, relatives à l'enjeu "circuit court pour la Filière Bois/Énergie" voir ci-dessous).

Leur réussite sera mobilisatrice et permettra de passer à des actions plus difficiles à réaliser.

Le pragmatisme relève du domaine tactique, la tactique correspondant à la mise en œuvre d'un élément de la stratégie[3].

Cependant cette approche pragmatique n'implique pas que stratégiquement la réflexion soit négligée, voire oubliée.

---

[1] Personnes physiques, personnes morales, publiques, parapubliques mixtes ou privées existant sur le territoire

[2] Ce terme est pris dans son acception mathématique : "Propriété que possède un ensemble d'avoir tous ses éléments contenus dans un autre ensemble. Relation d'inclusion". Dans ce sens une inclusion réussie est à l'opposé d'une autre acception du même mot : "Présence d'un corps étranger dans un ensemble homogène auquel il n'appartient pas". D'où la nécessité de cette note !

[3] La tactique est à la stratégie, ce que la bataille est à la guerre.

La réflexion n'est en fait, en dernière analyse, que l'appropriation des leçons tirées de l'expérience des autres. Chaque jour des expériences nouvelles sont menées. Il est nécessaire, pour ne pas se laisser enfermer dans sa seule pratique locale, d'initier de nouvelles investigations intellectuelles.
Lorsque l'on n'a pas les moyens de créer son propre système de veille, des solutions existent pour "récupérer" le résultat de la veille stratégique déjà faite par d'autres structures.
Garder la qualité et l'intégrité d'une stratégie adaptative (intégrant les leçons d'expériences menées in situ –sur le Pays boulonnais- ou ex situ) tout en occupant le terrain des réalisations concrètes est un gage de réussite de la politique engagée, de "récompense" des efforts consentis, d'améliorations de la qualité de vie du territoire.

1.2 Quelle méthode pour une définition stratégique pertinente et adaptée

1.2.1 La Méthode par AFOM

La stratégie est le résultat de la détermination des liens (voulus ou/et imposés) entre une organisation et son environnement.
Elle se concrétise par un ensemble de décisions et d'actions relatives au choix des moyens et des ressources permettant la prise en compte volontaire de ses liens.
Pour identifier, interpréter, organiser, hiérarchiser ses liens de façon cohérente, il faut choisir une méthode.
Un choix à partir d'une typologie des approches stratégiques dépasse le cadre de cette étude.
En effet il y a une multitude foisonnante dans ce domaine. Examiner ces différentes théories en partant des origines de la stratégie (les stratèges militaires Sun Tsu, Clausewitz…), en passant par celles qui ont été élaborées ou déclinées par les grands cabinets de Conseil en entreprises (MacKinsey, Cap Gemini…), et en n'oubliant pas les nombreuses stratégies se proposant d'intégrer les valeurs du Développement durable rendrait impossible une appropriation par les destinataires dans les délais fixés pour L'ÉTUDE.
De façon pragmatique nous avons opté pour celle qui est le plus souvent utilisée spontanément ou de façon plus savante, celle connue sous le libellé français AFOM (en Anglais SWOT)[4]: Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menace.

[4] Ce modèle dit Modèle de Harvard date des années 1960

		STRUCTURE (portant la stratégie)	
		ATOUT	FAIBLESSE
ENVIRONNEMENT (de la structure)	OPPORTUNITÉ	CHANCE	DÉFI
	MENACE	CONFLIT	DANGER

Rappels sur la caractérisation des 4 couples de la matrice :

CHANCE = ATOUT / OPPORTUNITÉ
DÉFI = FAIBLESSE / OPPORTUNITÉ
CONFLIT = ATOUT / MENACE
DANGER = FAIBLESSE / MENACE

Comme pour tout outil il y a un mode d'emploi.
Les erreurs les plus souvent commises sont celles concernant la confusion entre ce qui relève :

- d'une caractéristique interne à la structure étudiée –les items employés sont alors Atout/Faiblesse-
- ou d'une caractéristique concernant l'environnement externe de cette structure – les items employés sont alors Opportunité/Menace-

La structure est l'organisation, la personne morale qui applique la stratégie définie
Il y a donc d'autant plus de risque de confusion avec une structure de type "Pays boulonnais".
Ce que l'on appelle communément **un atout** de ce territoire est en fait du point de vue de la structure "Pays boulonnais" **une opportunité.**

1.2.2 Intérêts et limites

Item à développer
L'intérêt
employée avec un peu de rigueur elle permet en
Limites
Perspective
Le rapport aux normes et certification
management systémiques

1.2.3 Intérêt et limite de l'approche filière

Voir les maladies des approches en terme de "filière" (vers approche systémique)

2 Première approche

2.1 Segmentation stratégique

La segmentation permet de déterminer les enjeux et actions idoines après une première revue de l'ensemble des données et connaissances acquises.
Les investigations menées ainsi que les échanges organisés depuis le début de L'ÉTUDE ont donc permis :

- sur la base d'un premier diagnostic, d'aboutir à un repérage des atouts et faiblesses du Pays Boulonnais (voir document XXXX)
- de valider la pertinence de 4 enjeux structurants, confirmant l'hypothèse de départ ayant déterminé les groupes de travail sur la base de ces mêmes enjeux
- d'établir une première déclinaison de ses enjeux en 14 priorités s'exprimant dans 23 propositions d'ACTIONS et 7 propositions de MOYENS de mise en œuvre (voir Figure 1 Récapitulatif Enjeux/Actions)

2.2 Les 4 enjeux, 14 priorités, 23 propositions d'actions et 7 propositions de moyens

Code ENJEU	ENJEUX	N° Priorité Action (PA) N° Moyen prioritaire	Libellé des priorités	N° des Actions	Libellé des actions
1	"RESSOURCE" : MOBILISATION DES BOIS LOCAUX	PA01	Connaître précisément les ressources locales	Action 01	Mise en place d'un dispositif d'observatoire de la filière bois pour actualiser et affiner les résultats de l'étude diagnostic
				Action 02	Diffusion des données, études auprès des professionnels et usagers
		PA02	Sensibiliser – communiquer	Action 03	Soutien aux évènementiels, colloques
				Action 04	Création d'un point information, conseil bois
				Action 05	Sensibilisation auprès des jeunes, des scolaires sur la ressource bois (histoire et devenir, importance pour un territoire et pour chacun de ses habitants)
				Action 06	Communication autour des enjeux de l'« agroforesterie »
		PA03	Développer la recherche, l'expérimentation	Action 07	Lancer de nouveaux programmes de recherche et développement sur les essences locales (hêtre, peuplier…)
		Moyen 01	La Charte forestière du Pays Boulonnais		
2	CIRCUIT COURT DE LA FILIÈRE BOIS "INNOVATION ET CONSTRUCTION"	PA04	Sensibiliser, Informer, communiquer : pour favoriser l'usage du bois dans la construction auprès de trois types de public	Action 08	**Auprès personnes et organismes publics :** faire en sorte que les documents d'urbanisme, PLU, SCOT… ne restreignent pas l'usage du bois
				Action 09	**Auprès personnes et organismes publics :** agir sur la commande publique (contenu des cahiers des charges)
				Action 10	**Auprès du grand public :** sensibiliser, consulter sur les opportunités et avantages de la construction bois
				Action 11	**Auprès du grand public :** plan de communication local pou changer l'image de la construction bois
				Action 12	**Auprès des propriétaires privés :** action en faveur de l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation
		PA05	Accompagner le développement de la filière	Action 13	Création d'un outil de proximité pour l'animation et l'accompagnement local de la filière
				Action 14	Mise en place d'un dispositif d'appui avec groupements d'entreprises (de type SPL) pour, par exemple, optimiser les achats de matériels
				Action 15	Mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de soutien aux initiatives privées
		PA06	Adapter la formation / qualification aux besoins locaux	Action 16	Adapter les qualifications aux enjeux
				Action 17	Former aux techniques associées à la problématique du développement durable
		Moyen 02	Moyen : Dispositif local de conseil et d'accompagnement des acteurs et projets de la filière bois construction		
3	CIRCUIT COURT FILIERE "BOIS ENERGIE"	PA07	Élaborer une charte territoriale de qualité pour les plaquettes forestières et bocagères pour garantir la qualité de l'approvisionnement en plaquettes	Action 18	Mise en place d'une charte de qualité pour les plaquettes forestières et bocagères
				Action 19	Mise en place d'un dispositif d'animation, coordination des exploitants, revendeurs, acheteurs… avec l'interprofession
		PA08	Identifier les projets et les besoins de création ou renouvellement de chaufferies pour maîtriser et exploiter le potentiel de développement	Action 20	Enquête et actions de sensibilisation auprès des collectivités et bailleurs sociaux (analyse du parc)
				Action 21	Veille et analyse des projets régionaux d'éco-quartiers
		PA09	Inciter à la mutualisation des moyens pour favoriser la création de plateformes de stockage (maîtrise de la qualité, des volumes, des coûts de production, de l'équité entre producteurs et transformateurs)	Action 22	Réalisation d'une étude de faisabilité
				Action 23	Inventaire des disponibilités immobilières et foncières et mise en place d'un partenariat spécifique avec les collectivités locales.
		Moyen 03	Charte territoriale de qualité avec l'interprofession		
		Moyen 04	Inventaire des opportunités de création de chaufferies bois		
		Moyen 05	Étude d'opportunité et de faisabilité, plate-forme de stockage		
4	FORMATION – EMPLOI – INSERTION	PA10	Donner une perspective valorisante des métiers de la filière bois	Action 24	Mettre en place un plan local de promotion de la formation en alternance
				Action 25	Sensibiliser les jeunes autour d'actions culturelles (journées évènements, exposition…, création d'un -ou de- lieu[x] dédié[s]à l'expression artistique)
		PA11	Identifier les publics concernés et les besoins des entreprises	Action 26	Réalisation d'un état des lieux exhaustif et qualitatif de l'offre de formation actuelle et des besoins en apprentissage / formation
		PA12	Favoriser l'accompagnement social et professionnel des jeunes autour des métiers du bois	Action 27	Relancer les stages et chantiers d'insertion pour favoriser l'intégration des jeunes dans les métiers du bois
		PA13	Poursuivre la réflexion du groupe de travail en associant de nouveaux partenaires	Action 28	Mise en place d'un dispositif d'animation pour mettre en œuvre le programme d'actions
		Moyen 06	Animer de manière pérenne un réseau de partenaires (collectivités locales, chambres consulaires, organismes de formation, Éducation Nationale, missions locales…)		
		Moyen 07	Financer des actions de type « défi compagnon »		

Figure 1 Récapitulatif Enjeux/Actions

2.3 LE COUPLAGE VOLONTÉ/CAPACITÉ

Dans cette phase finale de L'ÉTUDE, le corpus "[Diagnostic] [Forces Faiblesses]/[Enjeux Moyens Actions] est considéré comme étant majoritairement bien connu et partagé par les responsables et parties intéressées s'étant impliqués dans la démarche.
La suite passe par la prise de décisions des responsables du Pays Boulonnais, décisions qui vont découler d'un couplage que tous souhaitent toujours le plus harmonieux possible, couplage entre "volonté et capacité" :

- la volonté des responsables préparera le niveau d'engagement du Pays. Compte tenu de leur appréciation : le jeu en vaut-il la chandelle ? ; les résultats espérés justifient-ils les énergies, les frais, le temps etc. que l'on prévoit d'y consacrer pour les atteindre ;
- la capacité recouvre les allocations de ressources (financières, techniques, humaines) mobilisables pour ce projet

Ce couplage qualifiera la place que prendra le développement de LA FILIÈRE au sein des autres politiques définies pour le Pays.
Actuellement sur les cinq fondements stratégiques de la politique du Pays il en est un qui concerne l'aspect "filière courte". Si à l'origine, il était dédié au domaine agricole, il s'élargit aujourd'hui à d'autres domaines et notamment, par L'ÉTUDE en cours, à la Forêt et au Bois.

2.4 LE RATTACHEMENT AUX STRATÉGIES EXISTANTES

2.4.1 EXEMPLE : LE CONTRAT FILIÈRE

- 1 Mieux connaître et maîtriser l'utilisation de la ressource mobilisable à l'échelle du territoire
- 2 Améliorer la durabilité de la gestion forestière, la disponibilité en bois local et la qualité de l'exploitation des bois aujourd'hui et demain
- 3 Accompagner la création et le développement d'entreprises régionales en vue de la structuration de filières courtes
- 4 Favoriser l'évolution des emplois, des métiers et le développement des compétences
- 5 Développer des solutions techniques et technologiques innovantes et fiables

2.4.2 À PROPOS DES 7 MOYENS

À rédiger

2.5 UNE PREMIÈRE APPLICATION PAR LA STRATÉGIE AFOM POUR MIEUX CIBLER LES PRIORITÉS SUR L'ENJEU : FORÊT/BOIS "MOBILISATION DE LA RESSOURCE LOCALE"

2.5.1 LES CHANCES

2.5.1.1 CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LA RESSOURCE DU PAYS ; DIFFUSION DES DONNÉES, ÉTUDES AUPRÈS DES PROFESSIONNELS ET USAGERS, CRÉATION D'UN OUTIL COLLABORATIF (TYPE WIKI ET BLOG)

ATOUT : Bonne relation et connaissance des organismes et institutions professionnelles
OPPORTUNITÉ : Observatoire filière (Contrat filière FB Nord Pas de Calais Picardie)

2.5.1.2 POUR FAVORISER L'USAGE DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

ATOUT : Consensus sur la mise en place de filières courtes (Développement durable)
OPPORTUNITÉ : Prise de conscience des collectivités : clauses environnementale et sociale possibles dans les marchés publics

2.5.2 LES DÉFIS

2.5.2.1 ACTION : CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LA RESSOURCE DU PAYS

FAIBLESSE : Connaissance partielle de la filière et notamment des ressources locales

OPPORTUNITÉ : Observatoire filière (Contrat filière FB Nord Pas de Calais Picardie)

2.5.2.2 Diffusion des données, études auprès des professionnels et usagers, création d'un outil collaboratif (type wiki et blog)

FAIBLESSE : Pas d'outils d'informations ou collaboratifs
OPPORTUNITÉ : Observatoire filière (Contrat filière FB Nord Pas de Calais Picardie)

2.5.2.3 Sensibilisation auprès des jeunes, des scolaires sur la ressource bois

FAIBLESSE : Difficultés pour trouver le bon discours auprès des jeunes
OPPORTUNITÉ : Existence de salons, évènements, relais d'information

2.5.2.4 Sensibiliser communiquer expérimenter sur l'agroforesterie

FAIBLESSE : Pas de maîtrise du problème d'agroforesterie
OPPORTUNITÉ : Le parc naturel et l'agroforesterie

2.5.2.5 Mettre en place une charte forestière de pays

FAIBLESSE : Pas de charte forestière sur le territoire
OPPORTUNITÉ : Existence d'un outil adapté déjà bien expérimenté dans d'autres pays : la charte forestière

2.5.3 Les conflits

2.5.3.1 Sensibilisation auprès des jeunes, des scolaires sur la ressource bois

ATOUT : Nombreux relais locaux associatifs ou institutionnels
MENACE : Incompréhension / contre information / incompréhension relatives des nouvelles générations

2.5.3.2 Recherche expérimentation développement sur l'utilisation des bois locaux

ATOUT : Consensus sur la mise en place de filières courtes (Développement durable)
MENACE : Exportation des bois locaux
Conclusions résultantes :

2.5.3.3 Pour favoriser l'usage du bois dans la construction

ATOUT : Consensus sur la mise en place de filières courtes (Développement durable)
MENACE : Retard d'intégration organique (dans les textes cahiers des charges, DTU, etc.) des nouvelles donnes du Développement durable
MENACE : Mauvaise image persistante de la construction bois chez de nombreux (ou futurs) propriétaires

2.5.3.4 Recherche expérimentation développement sur l'utilisation des bois locaux

ATOUT Boisement 9000 ha
MENACE : Exportation des bois locaux

2.5.4 Les dangers

2.5.4.1 Connaître précisément la ressource du Pays ; Diffusion des données, études auprès des professionnels et usagers, création d'un outil collaboratif (type wiki et blog)

FAIBLESSE : Connaissance partielle de la filière et notamment des ressources locales
MENACE : Difficultés d'atteindre une partie des professionnels de la filière et les petits propriétaires
FAIBLESSE : Pas d'outils d'informations ou collaboratifs
MENACE: Difficultés d'atteindre une partie des professionnels de la filière et les petits propriétaires

2.5.4.2 Sensibilisation auprès des jeunes, des scolaires sur la ressource bois ; S'associer à des étudiant(e)s/chercheurs/professionnels pour élaborer de nouvelles pistes

FAIBLESSE : Difficultés pour trouver le bon discours auprès des jeunes
MENACE: Incompréhension / contre information / incompréhension relatives des nouvelles générations

3 Revue de correction suite aux limites de la méthode : exemples

3.1 Problème ou effet ou pervers à la "rencontre de deux enjeux"

Exemple 1 Risque d'éviction ou de déstabilisation de la filière :

- concurrence BOIS:ÉNERGIE/BOIS CONSTRUCTION
- valorisation couplée pris e charge par le territoire : choix d'orientation

3.2 FAVORISER UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE 1ÈRE ET DEUXIÈME TRANSFORMATION

À rédiger

3.3 DÉPASSEMENT DE L'APPROCHE FILIÈRE CLASSIQUE

Les aménités
Les CAUE
etc

4 ÉLÉMENTS POUR PROJET CONCLUSION DE L'ÉTUDE

Proposition de texte conclusif (À revoir)

"Pas une étude, une loi, une formule etc. ne saurait conclure avec autant de fiabilité que de précision "Oui la FILIÈRE se développera, prendra un bel essor, en pays Boulonnais" à l'heure où les forces dominant notre économie arrivent souvent à se mettre hors de portée d'actions régulatrices ou novatrices de citoyens ou de leurs représentants locaux.

Par contre, par-delà la collecte des chiffres et l'établissement du diagnostic, la dynamique participative à l'œuvre pendant L'ÈTUDE a mis en évidence des hommes[5] de qualité et de conviction dans le domaine de la forêt et du bois, s'investissant autant dans leur affaire que dans le développement de leur organisation professionnelle, mettant en œuvre des pratiques pérennes, des expériences novatrices au niveau régional, sinon national, et sachant intégrer les nouvelles donnes du DD (Lavoyer, ONF, PNR, Chênelet…).

Le potentiel de ressources, d'organisation, de compétences, d'entreprises, de producteurs, de transformateurs et de consommateurs est suffisant sur le Pays pour envisager le développement d'une filière FORÊT/BOIS s'appuyant sur des circuits courts qui s'intègrera dans les dispositifs similaires existants à d'autres échelles.

Mais il faudra autant de pugnacité que de compétences, comme chez les pionniers, pour imposer un développement de LA FILIÈRE suffisamment enraciné dans son terroir pour qu'il puisse trouver ses niches, se développer en s'enrichissant de toutes les potentialités locales, pour qu'il puisse inverser les tendances actuellement dominantes."

[5] Il est évident qu'il fallait mettre des femmes et des hommes" note LR 2013